

L'appariteur de Rohrwiler

La Cité des Roseaux



Madame, Monsieur, Cher(les) concitoyens (nes),

En ce début du mois de décembre, nous retrouvons avec joie les plaisirs et sensations liés à la période de Noël : l'odeur qui émane du sapin fraîchement installé dans la maison et qui attend ses décorations ; l'odeur caractéristique des Bredele qui dorent doucement dans le four sans oublier les suaves vapeurs qui émanent du vin chaud, les soirs de grand froid.

Un seul mot est à bannir en cette période de fêtes et c'est le terme « illuminations », le maître mot étant économie d'énergie. On calcule avec une précision mathématique chaque watt consommé par la moindre source lumineuse, les ampoules classiques sont remplacées par des LED. Cette année, la compétition n'est pas gagnée par celui qui met en place un maximum d'illuminations pour décorer sa maison et jardin, mais par celui qui les utilise avec sobriété. Il est vrai que la gestion de l'énergie se pose avec de plus en plus d'acuité à l'heure de la raréfaction de nos ressources et l'envolée des prix de l'énergie, suite à la guerre en Ukraine.

La CAH, qui gère le budget de l'éclairage public des 36 communes qui la compose, prévoit un surcout d'un million d'euros par an. C'est pourquoi la CAH incite fortement les communes à réduire l'éclairage public.

D'un commun accord, les 36 communes ont décidé d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h30 et ce à partir du 12 décembre.

Réaliser des économies d'énergie est également un des objectifs clairement affichés pour les travaux de rénovation de l'école primaire, le bâtiment étant chauffé au gaz. Ces derniers, sont en cours d'achèvement..

Cependant de nouveaux travaux sont, d'ores et déjà, en cours de réalisation :

- Dans la Grand 'Rue est mise en place une gaine devant relier la centrale photovoltaïque au transformateur de la Breymuhl.
- Le renouvellement des conduites d'eau potable de la rue de la Paix, initialement prévu au mois de novembre, sera effectué au mois de janvier.
- Des travaux de voirie et de mise en sécurité de l'accès aux écoles par la rue du Ried sont aussi au programme de l'année 2023.

Au niveau du développement foncier de notre commune, les perspectives sont limitées. En effet, seules les constructions en seconde ligne restent possibles, mais peu souhaitables. Nous souhaitons éviter une densification trop importante de notre commune afin de préserver son identité « rurale » où le bien vivre reste la priorité

absolue.

Cette année, après deux ans d'interruption liés à la pandémie, le Conseil municipal auquel s'ajoutent les conjoints et les bénévoles, retrouvera le grand plaisir d'accueillir les personnes âgées pour la traditionnelle fête de Noël.

Je profite de l'occasion pour remercier l'association Run Évasion qui a organisé la course « Movember bleu » dont les profits ont été reversés à des associations caritatives. Cette manifestation a connu un grand succès, tant au niveau du nombre de participants que de la mobilisation des bénévoles qui ont œuvré à sa réussite.

Je vous souhaite ainsi que l'ensemble du Conseil municipal et du personnel de la commune de joyeuses fêtes.

Laurent Sutter

Le mot
du
maire



Immobilier communal :

- Le Conseil Municipal autorise la vente de la parcelle cadastrée section AS n°14 de 5,49 ares située au 44 Grand Rue au prix de 80 000€ net vendeur. La viabilisation reste à la charge de l'acquéreur.
 - La maison alsacienne d'environ 170m² au 48 Grand Rue a été estimée à 110 000 € net vendeur. La maison est en mauvais état, elle a été édifée vers 1850 et dispose de 4.35 ares. Le CM donne mandat à Axxess Transaction pour réaliser la vente. Les frais d'agence seront à la charge de l'acheteur.
 - L'agence MUC HABITAT de Haguenau a démarché la commune pour l'acquisition du terrain situé à l'arrière du 48 Grand Rue d'une superficie de 11.23 ares pour y construire des maisons bi-familles. Proposition d'achat pour un montant de 236 800 € TTC, la démolition et le désamiantage de la grange seront déduits de cette somme (montant en cours d'estimation).
- Le Conseil Municipal, a décidé d'autoriser le maire à instruire le projet de vente du terrain de

construction de 11.23 ares (5 abstentions et 13 voix pour).

Lors des locations de la salle des fêtes, des frais de chauffage sont facturés pour la période du 15 octobre au 15 avril. En raison de la hausse du prix de l'électricité, le Conseil décide l'augmentation des frais de chauffage de 80 à 100 € par location

Le Conseil Municipal verse une subvention de :

- 200 € à l'association Run–Evasion pour les frais d'organisation de la Rohrwilleroise.
- 628 € au CCAR en remboursement des frais engagés pour le vin d'honneur de la cérémonie du 11 novembre.
- 3357 € à la Maison des Œuvres pour participer au financement des travaux de conformité du bâtiment. Ce montant correspondant au prix de la fenêtre demi-ronde.

Le Conseil Municipal désigne l'adjoint Dominique Mougenot, au poste de correspondant incendie et

secours. En conformité avec le Code de Sécurité Intérieure, il aura pour mission d'informer et de sensibiliser les habitants et le conseil municipal et sera l'interlocuteur privilégié du SIS 67 pour la municipalité.

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire usage du droit de préemption sur les biens suivants :

- Immeuble au 23 Grand Rue de 5,58 ares. Vendeur : SB IMMOBILIER de Hangenbieten. Acquéreur : M. et Mme KRISTOF Steve de Weyersheim
- Terrain de construction au 23 Grand Rue de 13.80 ares. Vendeur : SB IMMOBILIER de Hangenbieten. Acquéreur : Alsace Habitat Strasbourg.
- Immeuble au 2 rue des Chênes de 6,29 ares. Vendeurs : WENGER Bernard et CHRISTEN Colette. Acquéreurs : M. HOELLINGER Jacques et Mme BUCHLE Carole de Barr.



Cérémonie 11 Novembre - Rohrwiller a commémoré la fin de la 1ère guerre mondiale.

Chaque année, la commune organise une cérémonie du souvenir, alors qu'elle n'en fait pas le 8 mai. Cette singularité est liée au fait que le 11 novembre est le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de «commémoration de la victoire et de la paix», mais aussi, depuis 2012, la journée officielle d'hommage aux victimes de toutes les guerres de 1914 à aujourd'hui, qu'ils soient civils ou militaires.

A l'issue d'un office religieux, le maire Laurent Sutter, ses adjoints et les conseillers municipaux se sont retrouvés sur le parvis de l'église où se dresse le monument aux morts.

La batterie-fanfare du CCAR, a ouvert la cérémonie. les sapeurs-pompiers et la chorale Ste Cécile ont également participé à cette commémoration.

Dans son discours le maire a remercié les représentants des associations locales et la population qui se sont déplacés pour assister à ce moment patriotique. Il a exprimé sa fierté de voir le village se rassembler, alors que cette commémoration se fait de plus en plus rare dans les autres communes.

Après la lecture de la lettre du ministre délégué aux anciens combattants, la cérémonie s'est poursuivie par le traditionnel dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts, ponctuée par la sonnerie aux morts.



Anniversaires

Noces de diamant - 60 ans de mariage Germaine et Bernard BORSCHNECK

Les époux Germaine et Bernard BORSCHNECK ont eu le plaisir de fêter leurs noces de diamant. Bernard Borschneck est né le 1er février 1934 et Germaine Claus le 14 septembre 1934, tous les deux à Rohrwiler, commune dans laquelle ils ont uni leur destinée le 13 octobre 1962.

De leur union sont nés Christine, Sylvie et Marc.

Pour l'occasion, le couple a eu la visite du maire Laurent SUTTER accompagné de ses adjoints



Christian CAILLARD et Jessica FREY, qui leur ont présenté leurs meilleurs vœux au nom de la commune et leur ont remis le cadeau de circonstance.



Noces d'Or

Chalimandre Michel et Besandenez Huguette, le 2

Les personnes susceptibles de fêter leur noce d'or ou de diamant en 2023, sont priées de bien vouloir le signaler à la mairie. Merci

Anniversaires du mois de décembre

- 92 ans WURTZ née BRUCKER Monique, le 10
- 89 ans SCHNEIDER Joseph André, le 10
- 88 ans STRAEBLER Joseph Marcel, le 2
- 87 ans SUTTER née SCHNAEBELE Marguerite Salomé, le 14
- 87 ans SCHMITT née HIESIGER Micheline Anny, le 5
- 86 ans MARTINI Marcel, le 21
- 85 ans SCHLUR née HURLE Marie-Victoire, le 2
- 81 ans WURTZ née REINBOLT Elfriede, le 1
- 80 ans KUHN née MULLER Renée, le 5
- 80 ans KUHN Alfred, le 31
- 79 ans MALSANG née GUILLARD Odile, le 3
- 78 ans RICCARDI née BRONNER Suzanne, le 22
- 77 ans PIERDON née JUNG Alice Arlette, le 9
- 76 ans WAGNER Jean-Paul, le 21

Fête de Noël

**Dimanche
11 décembre 2022**

à partir de 11h30 à la Salle des Fêtes

**Des paniers garnis
seront distribués à nos aînés ayant 75 ans et plus
les 9 et 10 décembre 2022.**

(en cas d'absence un coupon vous sera laissé dans la boîte aux lettres)
*La distribution ne concerne que les personnes ayant retourné le bulletin
d'inscription à la fête de Noël.*

Merci !



La Rohrwilleroise a réuni près de 500 participants. Pour la 1ère fois aux couleurs de Movember, la course a permis de récolter environ 7000€ qui seront partagés entre l'ICANS et RAYON DE SOLEIL.

L'association RUN EVASION tient à remercier tous les acteurs de cette belle journée de solidarité.

Infos pratiques

HORAIRES MAIRIE

Pendant les fêtes

La mairie sera ouverte du 27 au 30 décembre de 8h15 à 12h

Elle sera fermée le 2 janvier 2023



Associations



Les pompiers remercient les habitants pour l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé et pour votre générosité à l'occasion de leur traditionnelle vente de calendriers. Pour les personnes qui n'ont pas eu le leur, ils sont disponibles à la boulangerie, chez Halysite (relais poste), ou par simple demande auprès des pompiers

Dans le cadre de leur 70ème anniversaire qui aura lieu le 30 avril, les pompiers souhaitent organiser une expo photo retraçant leur histoire et leur évolution. Ils lancent donc un appel à tous les habitants qui pourraient leur fournir des photos des pompiers de la commune durant leurs exercices, interventions, manifestations, cérémonies de 1953 à nos jours... A vos albums...

Contact : 06 95 35 60 18
ou par mail : amicalesprohrwiller@gmail.com



Bravo les jeunes

L'équipe des jeunes de Rohrwiller a fini ses plateaux de rencontre du samedi matin. Ces débutants de 5-6 ans ont bravé la pluie ou le froid pour jouer contre leurs homologues de Herrlisheim et de Schirrhein pour une série de matchs. C'est un réel plaisir de voir ces futurs champions se dépenser sur un terrain. Ce n'est pas seulement le foot, il y a aussi la discipline, le respect de l'autre et l'amitié que leur apprennent les éducateurs.

Félicitations aux délégués et au président Mathieu WENGER d'avoir eu cette initiative.

Chers parents, si votre enfant souhaite rejoindre une équipe bien encadrée, inscrivez le au FOOTBALL CLUB DE ROHRWILLER



L'appariteur de Rohrwiller

Noël devant la crèche

La Paroisse de ROHRWILLER vous invite à fêter Noël autour de la belle crèche de notre église avec des chants et des textes animés par la chorale

En l'Eglise St Wendelin
de ROHRWILLER
le 25 et 26 décembre
et le 8 janvier

Entre 16h30 et 18h



Le fournil
de

Gilles

sera fermé les
25, 26/12 et
1er janvier

Les pains seront
disponibles uniquement
sur commande les 24 et
31 décembre.

Contact

Tél: 03.88.63.20.88
53 Grand'Rue 67410 Rohrwiller
Courriel : secretariat@rohrwiller.fr
site : www.rohrwiller.fr

Permanence Mairie

Tous les matins de 8h15 à 12h
Lundi de 15h à 18h - Jeudi de 13h à 18h
Vendredi de 13h à 16h

